

Méthodologie de la Recherche Universitaire

1^{ère} année Master : Littérature et approches interdisciplinaires / Filière Français /
Semestres 1-2 / Université de Sétif-2

COURS 6

LE PLAN¹

Le plan constitue l'ensemble construit et raisonné des étapes qui seront suivies, soit lors de la **phase de recherche**, soit lors de la **phase de rédaction**. Il doit faire l'objet d'une **réflexion préalable et approfondie** avant de s'engager dans la rédaction proprement dite. Il doit être enfin **discuté et validé par le directeur de recherche** qui en évalue la pertinence et la cohérence.

L'étudiant chercheur doit élaborer deux types de plan : Le plan de travail qui vise à fixer les différentes étapes qui seront suivies lors de la phase de recherche et d'investigation, et le plan de rédaction qui fixe les parties et les sections qui seront développées lors de l'écriture. Le premier plan concerne les outils, démarches, documents et enquêtes à réunir pour l'étude du sujet choisi, c'est-à-dire le matériau nécessaire à la recherche. Le second plan concerne la structuration des éléments réunis en vue de leur mise par écrit dans le cadre d'un exposé cohérent et argumenté.

- **Le plan de travail** doit permettre d'énumérer l'ensemble des tâches à réaliser au cours de la phase préparatoire à la rédaction et décider de leur enchaînement logique afin que l'étudiant chercheur ne se rende pas compte *in fine* qu'il a « oublié » de faire une recherche ou une lecture cruciales pour son sujet. En fait, le plan de travail consiste à répondre le plus précisément et le plus exhaustivement possible aux questions suivantes « *De quoi ai-je besoin pour mener à bien ma recherche ?* »; « *Que dois-je faire ou lire avant de m'engager dans l'écriture ?* ».
- **Le plan de rédaction** doit proposer une suite logique de titres de développements à partir d'une idée directrice claire et suivant un axe d'analyse sans cesse rappelé. Ce plan doit être progressif, c'est-à-dire qu'il doit avancer par étapes des hypothèses et des réponses étayées par des exemples précis pour éclairer le sujet traité. Le plan de rédaction est généralement « ternaire », c'est-à-dire qu'il est construit en trois temps :

¹ - GUIDÈRE Mathieu, *Méthodologie de la recherche – Guide du jeune chercheur en Lettres, Sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses, 2004.

- 1) exposé et questionnement de ce qui existe sur le sujet,
 - 2) hypothèses de travail à partir de la recherche menée sur l'existant;
 - 3) construction d'un raisonnement visant la démonstration d'une thèse issue de l'analyse et étayée par des exemples commentés.
- ***Le plan définitif*** et détaillé doit figurer en fin de travail sous la rubrique « Table des matières ».